

et il a joué un rôle important dans la formulation de la politique de l'Alliance dans ce domaine. L'intérêt que porte le Canada aux réductions mutuelles et équilibrées des forces découle du désir général d'accroître la sécurité mondiale et de réduire la tension inhérente à un affrontement armé; il vient aussi du sentiment que la sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe occidentale. Toutefois, le Canada reconnaît que, pour être couronnées de succès, les réductions de forces en Europe (à l'instar de tous les accords conclus sur le contrôle des armements) doivent encourager la stabilité et, par conséquent, s'effectuer de façon à ne porter préjudice à la sécurité d'aucun pays. Les négociations en ce sens se poursuivaient à Vienne à la fin de 1974.

### Conférence du Comité du désarmement (CCD)

Alors que les entretiens SALT revêtent un caractère bilatéral et que les pourparlers MBFR concernent les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, la Conférence du Comité du désarmement (CCD), dont le Canada fait partie, organise régulièrement des réunions et discussions multilatérales à Genève auxquelles assistent les pays non alignés. La CCD aborde les problèmes de désarmement et de contrôle des armements qui intéressent toute la communauté internationale et ceux dont la solution exige l'adhésion à des accords du plus grand nombre de pays possible. Tout comme son prédécesseur, le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, la CCD a été responsable de la négociation de plusieurs accords multilatéraux relatifs au contrôle des armes, y compris le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Quoiqu'elle ne soit pas à vrai dire un organe des Nations Unies, la CCD présente chaque année un rapport de ses délibérations et propositions à l'Assemblée générale qui, lors de sa réunion automnale, en tient compte dans son débat général sur le désarmement.

### Essais et non-prolifération des armes nucléaires

Pour nombre de pays, les essais et la prolifération des armes nucléaires ont représenté

des objets de préoccupation constante lors des débats de la CCD et de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement. En 1974, l'inquiétude du Canada et du reste du monde au sujet de la multiplication des essais nucléaires a augmenté d'autant plus que les cinq puissances nucléaires ont toutes effectué des essais au cours de l'année et que l'Inde a procédé à une explosion nucléaire souterraine. Les États-Unis et l'URSS ont poursuivi leurs entretiens en vue de la négociation d'un traité de limitation ou d'interdiction partielle des essais nucléaires souterrains, aux termes duquel les pays s'engageraient à ne pas effectuer d'essais au-delà d'un certain niveau de radiations. Le Canada s'est dit convaincu que les puissances nucléaires continueraient à progresser vers une interdiction totale des essais souterrains.

Au sein de la CCD et de l'Assemblée générale, le Canada a exprimé sa vive inquiétude au sujet des dangers que représente une plus grande prolifération des États dotés d'armes nucléaires. Plusieurs facteurs ont contribué à créer un climat d'anxiété, par exemple: l'expansion des arsenaux actuels d'armes nucléaires; les confrontations et tensions continues dans plusieurs régions du globe; les revendications de certains États sans armes nucléaires visant à obtenir les moyens de réaliser eux-mêmes des explosions nucléaires à des fins pacifiques, malgré le danger militaire représenté par le développement de la technologie requise; et la probabilité de transferts beaucoup plus nombreux de matériel et de technologie nucléaires pour faire face aux pénuries mondiales d'énergie. C'est pourquoi le Canada, lors de sa participation à la CCD et à l'Assemblée nationale de l'ONU ainsi que dans ses consultations auprès d'autres pays, a exigé un appui beaucoup plus soutenu au Traité de non-prolifération ainsi qu'une collaboration plus étroite entre les pays fournisseurs et importateurs de matériel et de technologie nucléaires de façon à garantir que ces éléments soient transmis sous de meilleures sauvegardes et ne servent aucunement à des explosions, mais seulement à des fins pacifiques. A l'Assemblée générale, le Canada a appuyé les résolutions touchant la réduction des arsenaux d'armes nucléaires, la suspension de tous les essais d'armes nucléaires et une étude internationale des futurs mécanismes de contrôle des explosions nucléaires à des fins pacifiques. Le Canada s'est